dossier

Ma rue,   
c’est mon jardin !

Expo I Am A Man : présence exceptionnelle de James Meredith

*Jusqu’au 6 janvier, le Pavillon Populaire accueille* I Am A Man*, exposition événementielle consacrée à la lutte pour les droits civiques dans le Sud des États-Unis dans les années 1960. Le vernissage s’est tenu en présence exceptionnelle de James Meredith, aujourd’hui âgé de 85 ans. En 1962, il a été le premier étudiant noir américain de l’université du Mississippi. Il est resté sous protection militaire jusqu’à la fin de ses études. Lors du vernissage, il s’est vu remettre la médaille de la Ville de Montpellier.*

4. Sur le vif : Ville et Métropole s’engagent sur la qualité de l’air

6.   
LA UNE : La Maison pour tous Louis Feuillade est ouverte !

8. L’événement : Coeur de ville en lumières, des scénographies spectaculaires

12. Zap’actu : le «Pacte de Milan» à Montpellier en 2019

14.   
  
DOSSIER : Ma rue, c’est mon jardin !

22. Les douze conseils citoyens peaufinent leur installation

23. Mona Young-Eun Kim habille les halles Laissac

24. En coloc’ dans les EHPAD

26. Propreté : ça suffit le gâchis !

28. À découvert : Daniel Boulet

30 à 36. Vos pages « Quartiers »

38. Culture : I Am A Man en première mondiale

40. Ceux qu’on M

42. PATRIMOINE : Il y a cent ans, l’Armistice

44. Agenda culturel

46. Dans les Maisons pour tous en novembre

Nous œuvrons quotidiennement pour réparer la ville et tisser du lien entre les Montpelliérains. Le permis de végétaliser et la rénovation urbaine, engagés dans les quartiers, sont deux des nombreuses actions menées pour atteindre ces objectifs.

Construisons et embellissons  
ensemble notre ville !

Chaque jour, je m’attèle à placer la proximité et l’écologie au cœur de notre action. Avec pour objectif d’améliorer notre cadre de vie et de rendre notre ville toujours plus vertueuse.

Le lancement du permis de végétaliser s’inscrit dans cette logique. Les   
Montpelliérains ont l’opportunité de créer de petits îlots de verdure dans leur rue, accompagnés par les services municipaux. Chacun peut ainsi se réapproprier l’espace public et égayer le bitume pour en faire un lieu vivant. Cette belle initiative est génératrice de lien social entre les habitants.

**Améliorer le cadre de vie**

La démolition du bâtiment F est une nouvelle étape de la rénovation du Petit-Bard. Elle débouchera sur la construction de nouveaux logements et améliorera la qualité de vie dans le quartier. Une 23e Maison pour tous, baptisée Louis Feuillade, vient d’ouvrir au cœur du quartier Mosson. Cet équipement de proximité, dédié aux cultures urbaines et à l’image, est un lieu de divertissement et de convivialité pour tous. Le 1er décembre, les nouvelles halles Laissac ouvriront leurs portes au centre-ville, au terme d’un   
réaménagement historique.

En agissant quotidiennement, notamment par des retouches esthétiques et végétales offertes par le permis de végétaliser et, avant tout, par la mise en place de projets de rénovation urbaine et d’équipements de proximité, nous réparons la ville et contribuons à tisser du lien entre les Montpelliérains.

**Solidarité avec nos voisins de l’Aude**

Enfin, je veux ici réaffirmer ma solidarité avec les habitants du département de l’Aude, durement touchés par les intempéries le mois dernier. Notre   
collectivité viendra en aide à certaines communes qui en ont fait la demande, en mettant à leur disposition du matériel scolaire.

Ville et Métropole s’engagent pour  
la qualité de l’air

Le 8 octobre, Philippe Saurel, maire de la Ville et président de la Métropole de Montpellier, s’est engagé auprès de la ministre chargée des transports, Élisabeth Borne, au déploiement d’une zone à faibles émissions (ZFE) d’ici 2020. Une action efficace pour agir concrètement en faveur de la qualité de l’air à Montpellier, complémentaire des mesures déjà mises en place localement : centre piétonnier de 106 hectares, sanctuarisation de deux tiers d’espaces naturels et agricoles du territoire métropolitain, signature du Pacte de Milan pour une alimentation durable, plan de végétalisation de la ville.

Solidarité : tiers-lieu au cœur de la ville

Faciliter l’insertion sociale, professionnelle et numérique de tous les citoyens, c’est l’objectif du centre d’expérimentations et d’innovation sociale du CCAS, inauguré le 18 octobre par Philippe Saurel et Annie Yague, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS. Situé rue Draparnaud, ce tiers-lieu est un véritable espace collaboratif proposant une multitude de services innovants et gratuits en cœur de ville. 220 000 euros y ont été investis par le CCAS.

Hommage   
à Sœur Emmanuelle

Le 16 octobre, Luc Albernhe, adjoint au maire délégué au cadre de vie et Alain Barrau, président de l’association ASMAE-Association Sœur Emmanuelle, ont inauguré l’allée Sœur Emmanuelle (1908-2008) « Petite sœur des pauvres ». Ce nouvel axe, dans le quartier Port Marianne, relie l’allée de la Méditerranée qui longe les berges du Lez à la rue Claude Levi-Strauss. La Ville a choisi de rendre hommage à cette femme de cœur pour ne jamais oublier les combats et les luttes qu’elle a menés en faveur des plus faibles.

39 sportifs universitaires médaillés

Il existe à Montpellier une vraie tradition du sport universitaire, régulièrement soulignée par des titres et médailles. Ainsi, le 19 octobre, Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de la Métropole, a reçu en mairie 39 médaillés aux championnats de France et d’Europe lors d’une cérémonie en présence de Jean-François Sautereau, président de la fédération française du sport universitaire (FFSU). Tout en félicitant les étudiants des universités de Montpellier, ce dernier a remis au maire le trophée de la FFSU en témoignage de ce « partenariat historique » entre Montpellier et le sport universitaire.

La santé sur  
le devant de la scène

Plus de 4 000 personnes ont participé à la seconde édition de Futurapolis santé, les 12 et 13 octobre, à l’opéra Comédie. Un événement organisé par la Ville et la Métropole de Montpellier, aux côtés de l’hebdomadaire Le Point. En plus d’une série de conférences grand public avec des chercheurs et des médecins renommés, les participants ont découvert, et même testé, certaines des dernières innovations en matière de santé en démonstration dans la galerie de la découverte.

En réseau avec les villes   
de la Méditerranée

MedCities, le réseau des villes de la Méditerranée s’est réuni à Barcelone, le 4 octobre. Philippe Saurel a été convié par Ada Colau, maire de Barcelone, ville jumelle de Montpellier, à participer à ce rendez-vous. « Les maires des villes parlent la même langue. Même quand les États n’y arrivent pas, les villes sont toujours capables d’entamer un dialogue. Un des langages communs est la culture méditerranéenne, que Montpellier veut soutenir, a-t-il déclaré à cette occasion. Il est nécessaire d’intégrer, dans les objectifs de développement durable, le rôle clé des collectivités territoriales dans la sécurité alimentaire, la culture et l’accès à l’espace public. »

Tous acteurs à la Foire !

Le 5 octobre, à l’occasion de la Foire Internationale au parc des expositions de Pérols (5-15 octobre), Max Lévita, 1er adjoint au maire délégué aux finances, a inauguré le stand mutualisé de la Ville et de la Métropole de Montpellier. Dédié aux industries culturelles et créatives et au cinéma sous la bannière « Tous acteurs », celui-ci a suscité l’engouement des visiteurs qui ont découvert cet univers en s’essayant au doublage de dessins-animés ou encore en s’improvisant comédien devant un fond vert. Ce domaine, en plein essor, rassemble près de 2 000 emplois sur le territoire.

La Maison pour tous Louis Feuillade est ouverte !

La 23e Maison pour tous, inaugurée le 3 octobre, est orientée vers les nouveaux modes d’expression artistiques : l’image et les cultures urbaines. Des ateliers sont ouverts à tous avec une attention particulière pour les jeunes de 13 à 30 ans, en proposant des horaires décalés, du lundi au samedi.

L’événement était d’importance à la Paillade. L’inauguration de la nouvelle Maison pour tous a été dignement fêtée le 3 octobre en présence de Philippe Saurel, maire de Montpellier et du préfet de l’Hérault, Pierre Pouëssel. La Ville a réhabilité l’ancienne salle Louis Feuillade, située sur le Grand Mail pour en faire la   
23e Maison pour tous de Montpellier. Financés à hauteur de 1,7 million d’euros (dont 1,2 M€ par la Ville et 420 000 euros par l’Union européenne), les lieux, d’une surface totale de 600 m², comportent notamment une salle de spectacle de 130 places et une salle de cinéma de 90 places.

**Impulser la création culturelle**

En connexion avec la Maison pour tous Léo Lagrange et le théâtre Jean Vilar, situés à proximité, les cultures urbaines et l’image seront le fil conducteur de ce nouvel équipement. C’est la raison pour laquelle un studio vidéo est mis à disposition de projets des vidéastes et cinéastes amateurs dans les domaines de la fiction et du clip.

Du matériel de montage et de tournage pourra être loué également. Il est aussi prévu des ateliers et des stages d’apprentissage des techniques audiovisuelles. Autant d’opportunités que tient à saisir Bertrand, 17 ans, qui habite aux Hauts-de-Massane : *« Je souhaite faire des études de cinéma après mon bac l’an prochain. Je vais en profiter pour m’exercer. »* Un studio de répétition de théâtre et de danse est ouvert pour des ateliers et des stages (cours d’improvisation, stand-up, travail d’acteur, danse hip-hop).

L’objectif de la Maison pour tous Louis Feuillade est de soutenir les démarches dans lesquelles la culture favorise l’insertion. C’est ainsi qu’elle abrite une couveuse d’entreprises culturelles. Y seront accompagnés des projets de création d’activité en lien avec les cultures urbaines, ou plus largement s’inscrivant dans l’entreprenariat culturel et créatif. Sur sélection, plusieurs projets seront accueillis pour une durée d’un an reconductible. Des formations seront également dispensées.

Maison pour tous Louis Feuillade  
410 avenue de Barcelone – 04 34 46 68 00

Le 3 octobre, Philippe Saurel, maire de Montpellier, Gérard Castre, adjoint au maire délégué à la démocratie participative et aux Maisons pour tous et Pierre Pouëssel, préfet de l’Hérault, ont inauguré la 23e Maison pour tous de Montpellier.

Valoriser les cultures urbaines qui constituent l’un des piliers de notre politique culturelle

Philippe Saurel,   
maire de Montpellier,  
président de Montpellier Méditerranée Métropole.

**Rap en scène.** Un showcase a permis aux artistes du quartier de se produire sur la scène. Coordonné par l’association Mot’son, le spectacle a vu défiler différents groupes (Dj Rash, Ali Polva, Elka, Peticopek & Apéro-Jazz, Moucham) qui ont su toucher le public avec des textes réalistes et engagés.

**Ateliers graff.** Sur le Grand Mail, des graffeurs ont réalisé une fresque sur une surface papier. Ils ont également incité les enfants à exprimer leurs talents. Un appel à artistes va être lancé prochainement afin de réaliser une fresque géante sur la façade de la Maison pour tous Louis Feuillade.

**Démonstrations de breakdance.**

Un petit avant-goût du Battle of the Year a été donné grâce aux performances de deux « crews » (équipes) de danse de Montpellier : les filles de No Tag et les garçons de Vagabond Crew (une des meilleures troupes françaises, plusieurs fois lauréate au Battle of the year International).

**Sur scène.** Un spectacle d’improvisation, assuré par la Compagnie des Sherpas, a inauguré la salle de spectacle. Dotée de 130 places, celle-ci accueillera 40 représentations par an (one-man-show, slam et poésie contemporaine, spectacles enfants, musiques actuelles). 50 % des spectacles seront assurés par des compagnies professionnelles, 50 % par des compagnies amateurs.

Les activités proposées à Louis Feuillade

**•   
Arcadémie :** atelier pour découvrir l’art du game design, du graphisme, du codage et fabriquer ses propres jeux vidéo ! De 9 à 15 ans – les jeudis de 17h30 à 19h30.

**•   
Ciné junior :** atelier d’initiation à la vidéo et au langage cinématographique. Réalisation de courts-métrages. De 8 à 11 ans – les mercredis de 10h à 11h30.

**•   
Ciné ado :** réalisation de courts-métrages. De 12 à 15 ans – les mercredis de 15h à 16h30.

**•   
Urban cité :** découverte et approfondissement du langage audiovisuel, culture cinématographique, réalisation de courts-métrages. De 16 à 25 ans – les mardis de 18h à 20h.

**•   
Atelier de comédie et stand-up :** pour tester son humour sur scène. De 7 à 11 ans – les mercredis de 10h30 à 12h.

**•   
Le Lieu Propice :** espace de rencontre et d’accompagnement pour développer des projets artistiques. De 16 à 25 ans – les mardis de 17h30 à 19h30.

Des scénographies spectaculaires

Cœur de ville en lumières revient installer sa féerie à ciel ouvert, jeudi 29 novembre, vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre de 18h30 à 22h30. Les raisons sont nombreuses pour venir découvrir les onze spectacles de sons et lumières gratuits, qui promettent de belles surprises !

◗ Un parcours lumineux dans l’Écusson

Comme chaque année, la lumière est le fil conducteur du parcours onirique qui propose une balade dans les rues du centre-ville, à la découverte de scénographies inédites et surprenantes. Elles seront projetées sur onze sites emblématiques du patrimoine architectural. L’événement, orchestré par la Ville de Montpellier, avec le soutien de la Chambre de commerce et d’industrie, ouvre en beauté les fêtes de fin d’année : les illuminations de Noël qui animent les rues à partir du traditionnel globe terrestre illuminé de la place de la Comédie, et le marché de Noël des Hivernales qui contribue pleinement à la vitalité commerciale et touristique.

◗ Des prouesses techniques et artistiques

Onze sites ont été attribués aux concepteurs professionnels de la projection monumentale, du mapping vidéo et de l’animation 3D , ainsi qu’aux écoles professionnelles (voir p.9). Ils vont livrer un programme mêlant prouesses artistiques et défis techniques : le voyage fantastique d’une goutte d’eau au Peyrou ; la plongée magique dans le passé et l’avenir à l’Arc de Triomphe ; l’envolée de l’église Saint-Roch ; un périple autour du monde à la Préfecture ; la navigation entre esprit et matière au musée Fabre et l’histoire de l’étoile qui rêve de liberté et d’aventures à l’arche   
Jacques-Cœur.

◗ Une parade spectaculaire

La compagnie La belle Zanka, de retour dans les rues, va proposer une parade poétique et lumineuse, avec neuf échassières coiffées de têtes d’oiseaux et vêtues de robes soyeuses légères comme des plumes, conçues par la créatrice Margot Carrière. Sur leurs échasses à rebond, ces « grandes girafes » accompagneront le public, au fil d’une déambulation aérienne, sur les différents sites de projection du musée Fabre jusqu’au   
Peyrou, en passant par la Comédie et la rue de la Loge.

◗ Les commerçants mobilisés

Tout au long du parcours, à l’initiative du Comité Plein Centre, les vitrines de 200 magasins seront éclairées avec des sphères lumineuses qui ajouteront leurs éclats à la fête.

Un rendez-vous exceptionnel, vitrine de la créativité

et du savoir-faire montpelliérain.

**Dominique Martin-Privat, conseillère municipale,**

***déléguée aux illuminations et à l’animation commerciale.***

Retrouvez la programmation complète de la cinquième édition de Coeur de ville en lumières sur montpellier.fr/lumières

Cœur de ville en lumières mise sur les jeunes talents

L’évènement offre aussi l’espace public à l’expérimentation et la créativité des étudiants des écoles professionnelles, qui font de Montpellier la place forte de la création numérique et du jeu vidéo. L’émulation faisant son œuvre, de nouvelles écoles rejoignent tous les ans l’aventure.

Pour cette 5e édition, six écoles partenaires proposent leurs projections monumentales et leurs jeux vidéo géants. Des créations étonnantes par leur originalité et leur fraîcheur qui mobilisent 200 étudiants destinés à être recrutés par les plus grands studios et entreprises internationaux.

Ils relèvent le défi sur quatre sites dans des conditions professionnelles : contraintes techniques, deadline à respecter et cahier des charges. L’Ensam investira l’hôtel Saint-Côme ; e-artsup, Acfa-Multimédia et ArtFx, la cathédrale Saint-Pierre ; Objectif 3D et l’Esma, la cour de l’Agora de la danse ; et ArtFX et Objectif 3D, le théâtre de l’Agora de la danse.

**Implication totale des étudiants**

À l’Ensam, l’école d’architecture de Montpellier, une quinzaine d’étudiants de 5e année travaillent depuis septembre sur une scénographie de mise en lumière de l’hôtel Saint-Côme. Ce projet s’inscrit dans le cadre d’une unité d’enseignement de leur cursus. « Avec ses contraintes de délai, de budget et de lieu, cette installation d’art contemporain confrontent les étudiants à la réalité du terrain. Même si ce travail de la lumière et de projections ne relève pas a priori de l’enseignement de l’Ensam, il ouvre les étudiants à d’autres facettes du métier d’architecte, explique Adrien Revel, responsable pédagogique. Un groupe de 4e année se prépare d’ailleurs déjà à un nouveau challenge pour l’édition 2019. »

Les étudiants de plusieurs écoles de création numérique et vidéo montpelliéraines participent à la conception des scénographies de Coeur de ville en lumières.

**Un financement participatif**

Le budget de Cœur de ville en lumières, d’un montant de 355 000 euros, est cofinancé par de nombreux parrains et mécènes, publics et privés, qui s’improvisent ainsi complices de l’effervescence de Montpellier.

**Des cartes postales cadeaux**

L’Office de tourisme, ouvert jusqu’à 22h30 durant les trois soirées, offrira également aux visiteurs une carte postale aux couleurs des différentes projections, frais postaux compris !

Plongée magique dans le passé et l’avenir à l’Arc de Triomphe.

L’envolée sera projetée sur la façade de l’église Saint-Roch lors de Cœur de ville en lumières.

Hivernales

L’Esplanade se pare pour l’hiver

Le traditionnel Marché de Noël prend ses quartiers sur l’esplanade Charles-de-Gaulle le 1er décembre, à partir de 17h, et jusqu’au 27 décembre.   
Ces Hivernales, devenues un rendez-vous apprécié des Montpelliérains et des touristes, sont ouvertes tous les jours de 10h à 21h, avec des nocturnes le vendredi et le samedi jusqu’à 22h30 (le marché sera fermé le mardi 25 décembre). En déambulant devant les chalets d’artisans et de commerçants, les visiteurs n’auront que l’embarras du choix pour leurs emplettes et profiter des nombreuses animations (patinoire, crèche…) qui font le charme de cette manifestation d’hiver. La grande tente accueillera une buvette proposant des bières artisanales locales et un vigneron pour des dégustations en accompagnement des plats chauds. À ne pas rater aussi, les illuminations dans les rues de l’Écusson et l’impressionnant globe terrestre géant sur la place de la Comédie, qui sera quant à lui inauguré le 23 novembre à 18h.

montpellier.fr

Santé

Mobilisés contre le sida   
et l’hépatite C

La Ville de Montpellier s’engage dans la prévention de deux fléaux sanitaires : le sida et l’hépatite C. Le 1er décembre, à l’occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, plusieurs animations seront proposées : information et distribution de rubans rouges à l’Hôtel de Ville, sensibilisation des étudiants et installation du ruban rouge sur la mappemonde des Hivernales, place de la Comédie. « La prévention contre l’hépatite C est également un sujet que la Ville entend porter en fédérant tous les acteurs sanitaires », indique Caroline Navarre, adjointe au maire déléguée à la prévention santé. « Elle se guérit mais encore faut-il savoir si nous sommes porteurs du virus », remarque Françoise Imbert, coordinatrice de l’association SOS Hépatites qui organise, avec Réseau Hépatite LR, un concert le 14 novembre au Rockstore afin de sensibiliser au dépistage de cette maladie.

soshepatites.org

resodoc.org/hepatites-lr

Fête des Vignes

Patrimoine local à déguster

La 15e édition de la Fête des Vignes, les 23 et 24 novembre, transformera l’esplanade Charles-de-Gaulle en village vigneron. Curieux, amateurs et œnologues confirmés découvriront le travail d’une quarantaine de caves et de domaines viticoles de la Métropole. Au menu, dégustations (avec modération), ateliers et animations… Pour trois euros, le visiteur se verra remettre un verre à vin et un coupon offrant trois dégustations, un billet de tombola et un coupon donnant droit, le dimanche 25 novembre, à une bouteille de vin offerte pour l’achat d’un carton de six, dans les domaines participant à l’opération. Les recettes engendrées par la vente de tickets seront reversées au Sidaction. Régulièrement réactualisé, le Guide des Vins de Montpellier Méditerranée Métropole est disponible sur l’AppStore et sur guidevins.mobi pour tous les autres smartphones, ainsi qu’en version papier sur les stands.

montpellier3m.fr/fete-des-vignes

Événement

Participez à l’ouverture des nouvelles halles Laissac

Le 1er décembre, les nouvelles halles Laissac seront inaugurées, à 11h en musique avec la présence de la Garriga et des barons de Caravètes. Un événement populaire au cours duquel le public pourra rencontrer les 24 commerçants, dont la moitié était déjà présente dans les anciennes halles. Ouvertes 7 jours sur 7, du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche jusqu’à 13h, elles sont conçues comme un véritable lieu de vie et commercial en cœur de ville (voir p.23). Les halles sont également autonomes en énergie grâce à leurs panneaux photovoltaïques et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour faciliter les achats, une plateforme de e-commerce sera mise en place afin que chacun puisse passer sa commande, venir la retirer ou se faire livrer à domicile. Une buvette avec terrasse intérieure et extérieure permettra de déguster les produits des commerçants.

20 km de Montpellier

Courir pour ceux qui ne le peuvent pas

Les 20 km de Montpellier sont à la fois une course individuelle à pied mais aussi par équipe ou en relais 2 x 10 km ouverte à tous. Le départ de cette 35e édition sera donné le 25 novembre depuis la place de la Comédie pour une boucle qui traversera la ville. Si elle constitue une occasion originale de découvrir Montpellier, cette course, organisée par le Lions Club Montpellier Languedoc en partenariat avec la Ville de Montpellier, est surtout consacrée à la lutte contre le handicap. L’ensemble des sommes récoltées sera redistribué à l’association montpelliéraine Handisport.

Inscriptions en ligne sur 20kmdemontpellier.com

Violences conjugales

Ne rien laisser passer !

Chaque année, des centaines de femmes meurent sous les coups de leur conjoint. Pour sensibiliser le grand public à ce drame, la Ville de Montpellier installera le 24 novembre, sur le parvis de l’opéra Comédie, 12 silhouettes féminines qui, de 11h à 17h, seront mises à terre l’une après l’autre. Cet acte choc, destiné à marquer les esprits dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, se poursuivra par une conférence à 17h30, donnée au Centre Rabelais : « La violence psychologique dans le couple, premier maillon d’un engrenage destructeur ». Accès libre et gratuit.

montpellier.fr

Gérard Lannelongue rejoint la majorité

Élu en 2014 sur une liste d’opposition, le conseiller municipal Gérard Lannelongue a répondu favorablement à la proposition de Philippe Saurel de rejoindre le groupe majoritaire à la Ville et à la Métropole de Montpellier. Il sera en charge du secteur de l’industrie et du développement économique auprès de Chantal Marion.

Assises du don d’organes

Les Assises du don d’organes ont lieu les 15 et 16 novembre à la Faculté de médecine (campus Arnaud de Villeneuve puis bâtiment historique) à l’initiative de l’association française des familles pour le don d’organes (AFFDO). En partenariat avec l’Académie des sciences et lettres de Montpellier, le CHU et la Ville de Montpellier. Ces Assises ambitionnent d’éclaircir la situation actuelle pour faire table rase de toutes les idées reçues, et ainsi multiplier les chances de sauver la vie de milliers de patients en attente de greffe.

affdo.fr

Les moustachus ont leur course !

Courir 8 kilomètres en se frisant les moustaches ? C’est en quelque sorte le credo de la course solidaire Les Bacchantes, une première à Montpellier, qui est à la lutte contre le cancer de la prostate ce que la Montpellier Reine est à celui du sein. Un rendez-vous essentiel et de masse. L’association Les Bacchantes Montpellier et Femmes 3000 Languedoc-Roussillon donnent rendez-vous aux participants le dimanche 18 novembre sur l’esplanade Charles-de-Gaulle. Une seule obligation : le port de la moustache, fausse ou vraie, occasionnelle ou durable, pileuse ou dessinée. Les fonds récoltés seront destinés à l’animation du registre de l’Hérault spécialisée en onco-urologie (Rhesou), premier du genre lancé en 2017 et abrité par l’institut du cancer de Montpellier (ICM). Il permettra de mieux comprendre et analyser les cancers urologiques.

lesbacchantes.org

La précarité énergétique  
a une réponse : le Slime

Facture anormalement élevée, froid ressenti, renoncement au chauffage, fort taux d’humidité élevé, logement vécu comme insalubre… Autant de signaux qui relèvent peut-être d’une situation de précarité énergétique. Il existe aujourd’hui des solutions pour réduire les factures d’eau et d’énergie et bénéficier gratuitement d’un accompagnement personnalisé et d’un diagnostic à domicile. Pour cela, il faut contacter le SLIME (service local d’intervention pour la maîtrise de l’énergie) du CCAS de Montpellier. Des permanences sont organisées de 9h à 12h.

Le SLIME propose différents niveaux de réponses : installation d’équipements économes (ampoule basse consommation, mélangeur, thermomètre…), démarche éducative éco-citoyenne (initiation aux éco-gestes pour économiser l’énergie), médiation locative, travaux.

Les locataires et propriétaires peuvent bénéficier d’aides selon le dispositif et la nature des travaux (ANAH, rénovation des logements indécents…).

Renseignements au 04 99 52 85 55   
ou [slime@ccas.montpellier.fr](mailto:slime@ccas.montpellier.fr)

« Non aux harcèlements »   
avec Espoir de Jeunesse

Le 25 octobre, le conseil municipal a accueilli Mathis et Justine, lycéens et membres de l’association Espoir de jeunesse, pour leur action de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Des actions pour dire « Non aux harcèlements » vont être co-construites avec les jeunes, la Ville de Montpellier, des associations locales et le Conseil montpelliérain de la jeunesse (CMJ).

Le « Pacte de Milan » à Montpellier en 2019

C’est officiel ! Montpellier accueillera à l’automne 2019 le sommet des maires du Pacte de Milan. La 7e ville de France succède à Rome, Valence et Tel Aviv. Ce sommet rassemble désormais 179 villes du monde entier (représentant plus de 450 millions d’habitants) et il témoigne de l’engagement de Montpellier pour l’alimentation et l’agroécologie. Dès 2015, Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de la Métropole, a été l’un des premiers signataires du Pacte de Milan. Depuis, Montpellier promeut une politique allant vers des systèmes alimentaires territoriaux durables et la collectivité s’est engagée à protéger des terres à fort potentiel et à donner la priorité aux circuits de proximité.

Risque inondation : les bons réflexes

Le risque inondations est l’un des phénomènes naturels les plus récurrents à Montpellier.

◗ **Avant :**

•   
S’informer des risques, connaître les consignes et le signal d’alerte.

•   
Prévoir le stationnement de son véhicule hors des zones inondables.

•   
Placer hors d’eau les objets précieux, documents ou papiers importants, denrées alimentaires et produits dangereux.

•   
Prévoir les équipements minimums (radio à piles, réserve d’eau potable, papiers personnels, médicaments…).

◗ **Pendant :**

•   
Couper le gaz et l’électricité ; fermer les portes, fenêtres, soupiraux et aérations.

•   
Se réfugier sur un point haut préalablement repéré : étages…

•   
S’informer de l’évolution de la situation et des consignes par la radio (France Bleu Hérault : 100.6 ou 101.1 FM), Météo France et sur montpellier.fr

•   
Respecter les consignes des autorités.

•   
Limiter les déplacements. Ne pas s’engager dans les zones inondées (à pied ou en voiture).

•   
Ne pas exposer les enfants au danger en allant les chercher à l’école. Un dispositif de prise en charge est prévu dans les écoles.

•   
Ne téléphoner qu’en cas d’urgence, libérer les lignes pour les secours.

•   
Se tenir prêt à devoir évacuer les lieux.

◗ **Après :**

Alerter les autorités de tout danger

(18 ou 112).

Un tirage au sort   
à suivre !

Le tirage au sort de la coupe du Monde féminine de la FIFA France 2019™, compétition pour laquelle Montpellier est ville hôte, aura lieu le samedi 8 décembre prochain, en présence de Philippe Saurel. Montpellier accueillera cinq rencontres au stade de la Mosson en juin 2019. Trois packs sont actuellement disponibles pour assister aux matchs qui se dérouleront à Montpellier (vente des places à l’unité en 2019).

fr.fifa.com/fifawwc/tickets

**Phila-France 2019**

C’est officiel, du 7 au 10 juin 2019, Montpellier accueillera Phila-France 2019 : championnat de France et congrès national de la fédération française de philatélie. Les précédentes éditions remontent à 1939 et 1978. Le dernier timbre de Montpellier date de 1985 pour le millénaire de la ville.

**Collecte de la Banque Alimentaire**

La collecte de la Banque Alimentaire de l’Hérault a lieu vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre. En 2017, grâce à votre générosité et à la mobilisation de 250 bénévoles, 182 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées, équivalant à 364 000 repas.

ba34.banquealimentaire.org

**Handi Job au Corum**

La différence c’est une question de regard. Le forum emploi handicap Handi Job, soutenu par la Ville et la Métropole de Montpellier, a lieu au Corum mardi 20 novembre de 9h à 17h. Sur un espace ergonomique, plus d’une centaine de stands proposeront 350 emplois.

**Erratum**

Une erreur s’est glissée dans le numéro d’octobre de Montpellier Notre Ville. Ce sont 50 policiers municipaux supplémentaires qui ont été recrutés depuis 2014, portant aujourd’hui l’effectif de la police municipale de la Ville à 183 agents.

Ma rue, c’est mon jardin !

Installer une jardinière au coin de sa rue pour y faire pousser des fleurs, faire courir des plantes grimpantes sur un mur… Que vous soyez jardinier du dimanche ou horticulteur hors-pair, avec le permis de végétaliser, le nouveau dispositif de *Montpellier Cité jardins*, chaque Montpelliérain est invité à proposer un projet à jardiner sur l’espace public. Un soutien technique et des conseils seront fournis par la Ville, à condition de respecter quelques conditions. Vous pouvez candidater jusqu’au 15 décembre. À vous de jouer !

Après le succès de la plantation des 1 000 arbres dans les parcs au printemps dernier, j’ai souhaité lancer le permis de végétaliser pour soutenir les initiatives individuelles, afin que chacun puisse avoir un bout de jardin à cultiver dans sa rue s’il le souhaite. L’idée est de continuer à transformer Montpellier en grande ville verte, végétale et écologique, à la hauteur de l’enjeu mondial de la conservation de la biodiversité.

Je table sur cette végétalisation participative, cet engagement collectif, partagé et civique pour permettre à la nature de regagner du terrain face au minéral. Je compte aussi sur toutes les idées et initiatives individuelles pour faire pousser du lien social à fleur de trottoir.

Trois modes de fleurissement

***Chacun, qu’il soit jardinier débutant ou confirmé, a la possibilité de faire des propositions de plantations dans son espace de vie proche, sa rue, un trottoir... Trois types de végétalisation sont proposés par le permis de végétaliser : le fleurissement le long d’un mur, en pied d’arbre ou en bac.***

**Des fleurs aux pieds des arbres**

•   
Choisir de planter au pied d’un arbre ne doit être envisagé que si l’entretien s’avère simple et aisé.

•   
Privilégier les arbres feuillus, car les conifères (pins, cyprès…) acidifient le sol avec leurs aiguilles.

•   
S’assurer que l’espace à la base de l’arbre est suffisant, afin qu’il n’y ait aucun risque de l’abîmer.

•   
Enrichir les sols avant de végétaliser, en évitant d’enterrer le pied du tronc pour éviter les moisissures qui fragiliseraient l’arbre.

Planter un tapis de fleurs présente l’intérêt de retenir l’humidité et de fertiliser le sol.

Il sera nécessaire d’encadrer le pied avec des planches pour bien délimiter l’espace de la plantation.

**Un micro-fleurissement   
le long des murs**

•   
Les végétaux sont plantés en pleine terre au pied d’un mur.

•   
Une fosse de 15 cm de diamètre et de 20 cm de profondeur est creusée sur la voirie par la Ville.

•   
La terre végétale et les plantes grimpantes ou vivaces sont fournies.

•   
Plusieurs supports (inox, corde) sont implantés pour permettre aux plantes de s’élever le long du mur.

Plusieurs secteurs de Montpellier (Méditerranée, Plan Cabanes, Gambetta, Prés d’Arènes, Écusson, Figuerolles et Sud Gare) ont déjà expérimenté le micro-fleurissement dans leurs rues depuis 2014, à l’initiative d’associations de quartiers. L’expérience très concluante se poursuit en 2019 pour répondre aux demandes individuelles.

**Des bacs sur les trottoirs**

•   
Les bacs, écoresponsables, sont en bois local certifié PEFC.

•   
Leurs dimensions : 60 cm de large sur 80 cm de longueur et 50 cm de hauteur.

•   
Ils sont équipés d’une bâche dans leur fond et sont livrés en kit avec des sacs de terreau.

•   
Les plantes à privilégier sont des vivaces méditerranéennes (annuelles ou biannuelles), dont le choix sera déterminé en fonction de l’exposition.

Le bois des jardinières est issu des forêts du Haut Languedoc, dans le cadre d’un accord de réciprocité conclu entre la Métropole et la communauté de commune des Monts de Lacaune en 2017. Les bacs sont fabriqués dans les ateliers de l’ESAT (Établissement et service d’aide par le travail) de La Salvetat-sur-Agout, dont l’objectif est l’insertion sociale.

**Planning**

• Jusqu’au 15 décembre :   
dépôt des candidatures.

•   
En janvier et février 2019 : analyse des propositions et étude de faisabilité par les services de la Ville.

•   
Le 23 mars 2019 : remise des permis de végétaliser lors de la 2e édition de l’opération participative des « 1 000 arbres » dans tous les quartiers de Montpellier.

**Comment candidater ?**

Il suffit de télécharger le formulaire d’inscription pour un permis de végétaliser sur montpellier.fr, puis de le transmettre rempli, en ligne ou par courrier (Direction Paysage et biodiversité, 2733 avenue Albert-Einstein 34000 Montpellier). Pour cette année de lancement, une centaine de permis de végétaliser seront attribués en fonction de la pertinence des projets. En cas d’un nombre trop important de candidatures, une liste d’attente sera créée.

**Un permis, des responsabilités**

Être titulaire d’un permis de végétaliser implique d’être responsable de l’entretien de sa plantation (arrosage, taille, propreté) et de s’engager à respecter un cahier des charges. Car si la Ville venait à constater un mauvais entretien de l’espace public, elle se réserverait le droit de retirer le permis de végétaliser à son bénéficiaire.

Pour rappel, la création d’un micro-fleurissement sur une façade ou un trottoir est soumise à une autorisation préalable. Il est donc strictement interdit de détériorer la chaussée et les autres espaces publics.

25

**C’est le nombre de variétés de plantes recommandées pour les plantations dans les bacs et les pieds d’arbres : canne à pêche des anges, dentelaire du Cap, menthe australienne, véronique en épi… Et pour les micro-fleurissements : clématite, jasmin étoilé, chèvrefeuille, mais aussi solanum, érable de salon, bignone, vigne, plumbago, passiflore ou encore rosier de banks (sans épines !).**

**Liste complète sur *montpellier.fr***

Ils se mettent au vert !

***Les bénéficiaires des premières expérimentations de micro-fleurissement se réjouissent de cette initiative originale qui permet d’embellir et d’ombrager les façades, mais aussi de ramener oiseaux et insectes en centre-ville. En privilégiant aussi une nouvelle convivialité entre les habitants autour de nos belles grimpantes. Témoignages.***